



Traité Mena'hot

Michna 3 - Chapitre 13

בְּרִי עַלְיִ עֲצִים,
לֹא יִפְחֹת מִשְׁנִי גְּזִירִין;
לְבָזָנָה,
לֹא יִפְחֹת מִקְמָץ.
סְמִשָּׁה קְמָצִים הָןָה:
הָאָמֵר: בְּרִי עַלְיִ לְבָזָנָה,
לֹא יִפְחֹת מִקְמָץ.
הַמְתַנְדֵב מִבְּקָה,
יָבִיא עַפְמָה קְמָץ לְבָזָנָה.
הַמְעַלָּה אֶת בְּקָמָץ בְּחֹזֶז,
פִּיב.
וְשַׁנִּי בְּזִיכְיִן טָעֹנוּנִי שְׁנִי קְמָצִים:

[Celui qui dit :] « Je dois[apporter des morceaux de]bois[pour alimenter l'autel]» ne doit[pas en apporter]moins de deux.[Celui qui dit : « Je dois apporter]de l'encens » ne doit[pas en apporter]moins d'une poignée.[La Michna précise par ailleurs :] « Il y a cinq [halakhot concernant]les poignées. » Celui qui dit : « Je[dois apporter une offrande d']encens » ne doit pas[en apporter]moins d'une poignée. Celui qui s'engage[à apporter]une offrande de farine doit en apporter une poignée. Celui qui offre[intentionnellement une poignée d'offrande de farine]en dehors de[la cour du Temple est]possible[de karet]. Les deux bols[d'encens qui accompagnent le pain de proposition]doivent[contenir]deux poignées[d'encens].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.